



Envoyé en préfecture le 29/06/2023

Reçu en préfecture le 29/06/2023

Publié le

ID : 084-218400265-20230628-ARR2023_244-AR

N° 244 / 2023

ANNULE ET REMPLACE
ARRÊTÉ N°213 / 2023

**ARRÊTÉ
DE CONCESSION
DE CASE COLUMBARIUM
DANS L'ESPACE CINERAIRE**

Le Maire de la Commune de Cadenet,

Vu la demande présentée par :

Monsieur DEVOUGE Michel

Domicilié(e) : **LE CORAIL B 21 - 34 IMPASSE DU JOSSELET
BORMES LES MIMOSAS (83230)**

Agissant en qualité de concessionnaire, ainsi que Madame HAMEL Colette et tendant à obtenir le renouvellement, dans l'Espace cinéraire, de la concession **particulière de sa famille**

A R R Ê T E

Columbarium A

Article 1er – La concession identifiée ci-contre est renouvelée, au nom du demandeur susvisé,

- pour une durée **de 15 années**
- à compter du **10 décembre 2019**

Case R-19-1

Article 2 – La concession est accordée à titre de :

- **renouvellement** de la concession accordée à Monsieur DEVOUGE Michel le 10 décembre 2004 et expirant le 9 décembre 2019.

Article 3 – La concession est renouvelée moyennant la somme totale de **280,00 € (deux cent quatre-vingts euros)** qui a été versée dans la caisse du receveur municipal.

Article 4 – Un exemplaire du présent arrêté sera adressé au titulaire de la concession et au receveur municipal.

L'acquéreur

Fait en Mairie, le 28 juin 2023

Le Maire,
Jean-Marc BRABANT



Exemplaire destiné au(x) :

- Titulaire de la concession
- Receveur Municipal
- Archives de la Commune

HOTEL DE VILLE. 16, Cours Voltaire 84160 CADENET. Tél : 04 90 68 13 26 . Fax 04 90 68 09 49 .

E.mail : accueil@mairie-cadenet.fr . site internet : www.mairie-cadenet.fr